

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
04-13-31-02-15

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 24 JUILLET 2020
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE / MME DANIELLE MILON****OBJET : Budget primitif 2020 : délégation tourisme.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au tourisme, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Le Département a confié à l'agence de développement et de réservation touristiques Provence Tourisme la mission de préparer et de mettre en œuvre la politique touristique départementale, par le biais d'une convention-cadre. L'agence est ainsi statutairement compétente pour susciter, organiser, coordonner et développer toutes les actions qui contribuent à l'animation de l'espace départemental en matière de loisirs et de tourisme. Par ailleurs, le Département conduit en direct un certain nombre de dispositifs dont l'objectif est le développement de l'attractivité du territoire.

Les actions impulsées par Provence Tourisme

Dans le contexte particulier de la crise sanitaire, la politique touristique de l'année 2020 s'articulera autour des axes suivants :

- La relance des activités de tourisme après la crise sanitaire.

La crise sanitaire de 2020 a fortement impacté l'ensemble du secteur, provoquant l'arrêt brutal et total du tourisme et des activités de loisirs durant le premier semestre. Un plan de relance tourisme, culture, sport et jeunesse est mis en œuvre par Provence Tourisme avec le soutien du Département et de la Métropole.

Ce plan de relance, élaboré avec tous les acteurs touristiques, culturels et sportifs prévoit des actions suscitant la fréquentation des événements et la consommation locale de loisirs par des offres packagées visant à développer l'attractivité du territoire auprès des visiteurs et des résidents.

Une programmation événementielle recentrée sur le second semestre, en résonance avec la prolongation de l'année de la gastronomie en Provence en 2020, s'appuyant sur le succès de MPG2019, soutiendra les professionnels de la filière. En outre, le plan inclut un programme de prévention sanitaire destiné à rassurer le public.

- La mise en œuvre du 5^e Schéma départemental de développement du tourisme et des loisirs

Élaboré par Provence Tourisme à la demande du Département, le schéma fixe la stratégie et un programme d'actions pour les années 2018-2021, intégrant les conclusions des États généraux de Provence et rassemblant tous les acteurs derrière une dynamique prospective et collective. Pour chaque filière et pour chaque territoire du département, l'agence pose un diagnostic précis, dresse les enjeux et les orientations, construit les programmes à travers des projets phares. Le schéma ouvre par ailleurs de nouveaux axes de progrès autour des filières concurrentielles à forte valeur ajoutée.

- Le contrat de destination Provence

Le contrat de destination a positionné la Provence parmi les 21 destinations clés en France. Reconduit par l'État en 2018 pour une durée de 3 ans, il ambitionne de la faire entrer dans les 10 premières destinations touristiques mondiales en mettant en avant l'art de vivre de la région.

Le dispositif a permis de rendre plus lisible la destination France à l'international auprès de clientèles européennes ou plus lointaines et d'en optimiser l'attractivité et la compétitivité. Il sert aussi à mieux structurer l'offre et à la promouvoir de façon mutualisée entre les acteurs touristiques auprès des clientèles ciblées.

La dynamique se poursuit, incluant de nouvelles priorités dédiées à l'innovation et au numérique.

- La poursuite d'un projet d'incubateur dédié au tourisme

L'incubateur Provence Travel Innovation, qui œuvre au développement économique de son territoire, a sélectionné sa 3^e promotion de start-up innovantes. Elles bénéficient d'un local commun, à Marseille Innovation, dans le technopôle de Château Gombert du 13^e arrondissement et sont également accueillies dans l'Escaet, école de tourisme à Aix-en-Provence.

L'incubateur leur offre un accompagnement professionnel autant pour l'approche du secteur touristique que pour leur développement, favorise les rencontres entre tous les acteurs de l'innovation touristique (start-up, PME, grands groupes, institutionnels, collaborateurs...) et les invite à s'implanter en Provence.

Les autres actions portées par le Département

- Le dispositif d'aide à l'organisation de congrès dans les Bouches-du-Rhône

Le Département poursuit son soutien en faveur de manifestations de grande envergure génératrices d'attractivité. A ce titre, sont soutenus cette année des projets qui interviennent dans les domaines scientifique, numérique et des sciences humaines. En complément, de grandes manifestations contribuent à la notoriété du territoire par leur visibilité, tel le congrès national des sapeurs-pompiers à Marseille.

- Le projet tourisme fluvial

Le syndicat mixte Provence fluviale (SMPF), créé à l'initiative du Département depuis le 1^{er} octobre 2019, porte désormais le projet de développement de la croisière fluviale au sud du Rhône. Il s'agit de proposer une offre complémentaire au départ de quatre villes-escapes (Arles, Tarascon, Port-Saint-Louis et Martigues) en procédant à des aménagements fluviaux, afin d'accueillir des bateaux de nouvelle génération (135 m), terrestres et à l'installation de services à quais de qualité.

Provence Tourisme est chargé de définir une offre touristique globale autour de l'identité de la Provence fluviale, de mettre en œuvre la promotion de cette nouvelle offre et d'établir un plan marketing en coordination avec les offices du tourisme locaux concernés.

Le projet est aujourd'hui en phase opérationnelle, le SMPF s'appropriant à lancer une étude de programmation qui permettra de définir les aménagements et le programme de travaux à réaliser.

L'état des crédits affectés à la politique publique touristique figure en annexe 1 du présent rapport. Ces actions constituent les axes d'intervention mis en œuvre par le Conseil départemental dans le cadre de la politique publique du tourisme.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL